



DES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX FEMMES TUEES DE JANVIER A AOÛT 2023

Une femme battue en commune Gatara, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1er janvier 2023 indique que dans la nuit du 31 décembre 2022, sur la colline Gihororo, commune Gatara, province Kayanza, Marie Chantal Uwimana, âgée de 36 ans, commerçante, a été battue et blessée au niveau du visage par Eric Ndayisenga alias Rumami, âgé de 34 ans, conducteur de taxi-moto. Selon des sources sur place, Eric Ndayisenga avait volé une somme de 20 mille fbu à Marie Chantal et lorsqu'elle lui demandait son argent elle a été battue. Selon les mêmes sources, la victime s'est fait soigner la même nuit au centre de santé Gatara tandis que le présumé auteur a pris fuite.

Une femme violée en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 janvier 2023 indique qu'en date du 7 janvier 2023, vers 21 heures, sur la colline Kanyange, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, Léocadie, âgée de 47 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassée à l'aide des gifles et des bâtons au niveau des côtes par son mari, Frédéric Ntazina, membre du même parti, âgé de 50 ans. Cette victime a été conduite au CDS Kanyange pour des soins médicaux. Selon des sources sur place, ce n'est pas la première fois que cette femme ait subi des violences de son mari. Selon les mêmes sources, l'administration communale a déjà convoqué Frédéric.

Une femme violée en commune et province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 janvier 2023 indique qu'en date du 27 décembre 2022, sur la colline Rupfunda, commune et province Kirundo, A.U., mère de 3 enfants, a été tabassée et blessée au niveau de la tête par son époux Niyonkuru. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir mis au monde seulement des filles. Selon les mêmes sources, ce présumé auteur a pris fuite vers l'endroit inconnu tandis que la femme a été conduite au CDS Kirundo pour des soins médicaux.

Une femme violée en commune Shombo, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 janvier 2023 indique qu'en date du 9 janvier 2023, vers 15 heures, sur la sous-colline Kagari, colline Butwe, zone Nyarurambi, commune Shombo, province Karuzi, P., enceinte, membre du parti CNDD-FDD, âgée de 39 ans, a été violée par Gordien, bûcheron, membre du même parti, âgé de 38 ans. Selon des sources sur place, cette femme était allée dans un boisement pour chercher du bois de chauffage où Gordien était en train de couper des arbres servant de braises. Selon les mêmes sources, la victime a crié au secours et des gens qui sont intervenus ont conduit la victime au CDS Gikombe tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot communal de police où il a passé une semaine avant d'être transféré au cachot du commissariat provincial en date 17 janvier 2023.

Une femme blessée en commune Bukeye, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 janvier 2023 indique qu'en date du 8 janvier 2023, vers le soir, sur la colline Kivogero, commune Bukeye, province Muramvya, Francine Nizigama, âgée de 30 ans, a été battue et blessée à l'œil droit à coups de poing jusqu'à perdre connaissance par son mari, Emmanuel Nibaruta, âgé de 38 ans. Selon des sources sur place, le présumé auteur qui avait pris un verre de trop a même brûlé des pagnes de sa femme. Selon les mêmes sources, le lendemain, la victime s'est rendue d'abord au CDS de Shumba pour des soins médicaux et elle a ensuite porté plainte à la police. Le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de la police de Bukeye où il a été libéré deux jours après suite au retrait de plainte de la victime.

Une fille violée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 6 février 2023, vers 19 heures, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, J.B., membre du parti CNDD-FDD, âgée de 21 ans, cultivatrice, originaire de la colline Gashanga, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, a été violée par un nommé Murigisi, âgé de 35 ans, gardien de vaches, membre du même parti. Selon des sources sur place, cette fille provenait des champs sur la colline Buhiga et au moment de la pluie elle s'est abritée dans une étable où cet homme travaille. Selon les mêmes sources, cet homme qui était seul a conduit par force la fille vers l'intérieur, l'a violée et l'a relâchée, vers 21 heures. La victime a été conduite au CDS Buhiga pour des soins médicaux. Un chef de colline et un OPJ ont été alertés afin d'arrêter le présumé auteur mais ils ont répondu qu'ils n'étaient pas disponibles et ce présumé auteur n'a pas été inquiété.

Une femme blessée en commune Bukemba, province Rutana

En date du 9 février 2023, sur la colline et zone Gihofi, commune Bukemba, province Rutana, Violette Sabiyaremye a été battue et blessée au niveau du bras gauche par son mari, Salomé Minyurano. Ce dernier accusait sa femme d'infidélité. Selon des sources sur place, la victime a été conduite à l'hôpital de Gihofi pour y bénéficier des soins de santé tandis que le présumé auteur a pris fuite.

Une fille violée en commune Gitaramuka, province Karuzi

En date du 21 mars 2023, dans la forêt de la colline et commune Gitaramuka, province Karuzi, J.M, âgée de 19 ans, élève au Lycée Kananira, à la première année post fondamentale, a été violée par Claude Ndikuriyo, enseignant de mathématiques au dit Lycée, commune Tangara, province Ngozi. Selon des sources sur place, Ndikuriyo a été attrapé en flagrant délit par des passants. La victime a été conduite à l'hôpital de Musenyi pour bénéficier des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté le même jour et a été conduit au cachot du poste de police de Tangara.

Une femme battue en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 mars 2023 indique qu'en date du 15 mars 2023, vers 22 heures, sur la colline Shombo, commune et province Muramvya, Christiane Nduwimana, âgée de 26 ans, a été battue par son mari, Alain Irakoze, âgé de 32 ans, à l'aide d'une bouteille de primus vide, au niveau du front. Selon des sources sur place, ce dernier était rentré ivre muni de cette bouteille et il avait juré de la tuer. Cette femme a perdu connaissance après avoir crié au secours. Selon les mêmes sources, le lendemain, des notables de la colline et un conseil de famille se sont réunis et ont conduit le présumé auteur au cachot du commissariat de police à Muramvya. Après quatre jours de détention, ce présumé auteur a été transféré à la prison de Muramvya, accusé de coups et blessures volontaires graves et tentative d'assassinat.

Une fille violée en commune et province Ngozi

En date du 21 mars 2023, à l'hôtel Belvédère, au quartier Gabiro, chef-lieu de la commune et province Ngozi, N.A, âgée de 18 ans, élève en deuxième année post-fondamentale au Lycée urbain de Ngozi, a été violée par Ezéchiel Minani, enseignant dudit lycée. Selon des sources sur place, ils ont été arrêtés dans une chambre d'hôtel par la police et la fille a refusé que les rapports sexuels aient eu lieu mais devant le procureur, elle a avoué que l'acte a été consommé. La victime a été conduite à l'hôpital de Ngozi pour bénéficier des soins médicaux, le même jour. Selon les mêmes sources, l'enseignant a été arrêté et conduit à la prison de Ngozi. L'audition de cette affaire qui était prévue en date du 23 mars 2023, au TGI Ngozi a été reportée pour le 28 mars 2023 sur demande du prévenu afin de chercher l'assistance d'un avocat. La victime a été renvoyée et le directeur de ce lycée a affirmé l'annulation de l'année scolaire à cette élève.

Une femme battue et blessée en commune Bukeye, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 avril 2023 indique qu'en date du 25 mars 2023, vers 19 heures, sur la colline Gahaga, commune Bukeye, province Muramvya, Ida Nizigiyimana a été battue et blessée au niveau de la nuque à coup de machette par son mari, Emile Ndayishimiye. Selon des sources sur place, cette victime a été accusée de rentrer tard alors qu'ils venaient ensemble d'une fête de mariage au chef-lieu de la commune Bukeye. Selon les mêmes sources, des passants qui étaient derrière eux sont intervenus en ligotant le présumé auteur avant de le conduire au poste de police à Bukeye. La victime a été conduite à l'hôpital de Bukeye pour des soins médicaux.

Une fille violée en commune Songa, Province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 avril 2023 indique qu'en dates du 17 au 19 mars 2023, sur la colline Horezo, commune Songa, province Bururi, P.N., âgée de 21 ans, a été violée par Prime Nkeshimana, charpentier au CMC ORASCOM, entreprise de construction des barrages hydroélectriques de Jiji et Murembwe. Selon des sources sur place, Prime a enfermé cette fille dans sa maison pendant trois jours. Selon les mêmes, la victime a porté plainte auprès des autorités de cette entreprise qui ont par après résilié le contrat du présumé auteur avant de porter à la connaissance de la police. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la commune Songa.

Une fille violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 14 avril 2023 indique qu'en date du 1er avril 2023, C.D., âgée de 21 ans, travailleuse domestique, a été violée par son voisin, Geriade Ndayishimiye, marié, enseignant. Selon des sources sur place, le présumé auteur était allé prendre des aliments pour ses porcs à la maison de la victime et comme la fille était seule, il l'a violée. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au CDS Buruhukiro pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat de police de Rumonge, en date du 5 avril 2023.

Tentative de viol en commune Butaganzwa, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 mai 2023 indique qu'en date du 3 mai 2023, vers 23 heures, sur la colline Batye, commune Butaganzwa, province Ruyigi, C.N., âgée de 37 ans, de la composante sociale Twa a été attaquée par Ibrahim Ndabirabe alias Nelson qui tentait de la violer. Selon des sources sur place, C.N. était en train d'allaiter son enfant sur son lit quand Ibrahim l'a attaquée. La victime a crié au secours et ses enfants qui dormaient se sont réveillés et ont fermé la porte de la maison. Selon les mêmes sources, des voisins sont également intervenus et ont ligoté Ibrahim Ndabirabe avant de le conduire au cachot du poste de police.

Une femme battue en commune Gatara, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 02 juillet 2023 indique qu'en date du 24 juin 2023, vers 20 heures, sur la colline Murago, commune Gatara, province Kayanza, Espérance Ndayisenga, âgée de 36 ans, cultivatrice a été battue à coups de poing au niveau du visage par son mari, Anicet Congera, âgé de 38 ans. Selon des sources sur place, la victime accusait son mari d'avoir donné de l'argent à sa concubine, veuve avec qui il a eu un enfant, âgé de deux ans. Selon les mêmes sources, Anicet Congera qui avait passé la journée en train de partager une bière avec cette concubine au centre Karundo est rentré ivre et a battu sa femme dont le visage a été gonflé. Le lendemain, la victime a été conduite au centre de santé Gatara par son mari sur l'ordre d'Antoine Nyamibara, chef de colline. Espérance Ndayisenga qui vit des menaces d'être tuée par son mari a déjà saisi le tribunal de résidence Gatara afin de demander le divorce.

Une femme battue par son mari en commune et province Ruyigi

En date du 16 mai 2023, vers minuit, sur la colline Murehe, commune et province Ruyigi, Anny Christelle Ahishakiye, âgée de 25 ans, mère de 2 enfants, a été ligotée, tabassée et blessée par son époux, Deus, membre de la milice Imbonerakure, planton à l'ONG ONPRA. Selon des sources sur place, Deus qui venait d'un cabaret a frappé à la porte d'entrée et sa femme endormie a mis du temps à lui ouvrir la porte. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital de Ruyigi où elle a été alitée. Le présumé auteur a été arrêté par la police, en date du 17 mai 2023, vers 16 heures.

Une femme blessée en commune Gatara, province Kayanza

Dans la nuit du 1er juin 2023, vers 22 heures, sur la colline Gihororo, commune Gatara, province Kayanza, Elodie Ndikumazambo, âgée de 42 ans, cultivatrice a été blessée à l'aide d'un couteau par son mari, Zacharie Misago, âgé de 48 ans. Selon des sources sur place, Zacharie a vendu 10 kg de haricot afin de partager un verre de bière avec sa concubine, Aline Mugisha, âgée de 23 ans. Arrivé à la maison, Zacharie a été demandé par sa femme pourquoi il continuait de dilapider la récolte de la famille et Zacharie a blessé sa femme à l'aide d'un couteau au niveau du bras droit. Selon les mêmes sources, des voisins sont intervenus et ont évacué cette femme la même nuit, au centre de santé Gatara tandis que le mari a pris le large.

Une femme blessée en commune Gatara, province Kayanza

En date du 07 juin 2023, vers 22 heures, sur la colline Migende, commune Gatara, province Kayanza, Marie Rose Manirakiza, âgée de 36 ans, vice-présidente d'une coopérative « Dutezimbere ikawa yacu », a été blessée à l'aide d'un couteau au niveau du bras gauche par son mari Marc Sindayigaya, âgé de 50 ans. Selon des sources sur place, son mari l'a accusée d'entretenir des relations amoureuses avec d'autres hommes. Tout a commencé à cette date quand cette femme a participé à une réunion des membres de la coopérative après laquelle des membres du comité ont partagé un verre dans un bar appelé chez Gordien. Selon les mêmes sources, Marc s'est présenté dans ce bar où ces membres du comité se partageaient un verre et a injurié cette femme en l'accusant d'être une concubine d'Adrien Misago, président de la coopérative. Quand il est rentré le soir, il a trouvé sa femme en train de préparer le repas de ses enfants et a poignardé cette femme à l'aide d'un couteau qui l'a blessée au niveau du bras. Après cet incident, Marc a pris fuite tandis que cette femme s'est dépêchée au centre de santé de Ngoro pour y bénéficier des soins médicaux.

Une fille violée en commune Buyengero, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 05 juin 2023 indique qu'en date du 1er juin 2023, vers 11 heures, sur la colline Kanyabitumba, commune Buyengero, province Rumonge, C.N., âgée de 20 ans, sourde muette a été violée par Emmanuel Nkurikiye, âgé de 36 ans. Selon des sources sur place, Emmanuel Nkurikiye l'a conduite dans un buisson à côté d'un sentier. La victime a été évacuée vers le CDS Mudende pour de soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté par la police de Buyengero avant de le transférer au cachot du commissariat de Rumonge.

Une femme violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 04 juillet 2023 indique qu'en date du 20 mai 2023, vers 16 heures, sur la colline Mugara, commune et province Rumonge, C.U., âgée de 19 ans, jeune mariée a été violée dans un champ par Ismaili Mugisha et Edouard Maniraho, tous membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au CDS Mugara six jours après parce qu'elle avait caché l'incident. La victime a été atteinte d'une infection causée par la déchirure vaginale. Selon les mêmes sources, la victime a porté plainte à la police mais les présumés auteurs ont pris le large.

Une femme battue en commune Buhiga, province Karuzi

En date 15 juillet 2023, vers minuit, sur la colline Rweya, zone et commune Buhiga, province Karuzi, la nommée Niyonsaba, membre du parti CNDD-FDD, âgée de 26, a été battue par son mari, Thaddée Nduwimana, âgé de 32 ans, membre du même parti, quand il était ivre. Selon des sources sur place, il a injurié sa femme en la traitant d'incapable, l'a giflée et a pris une machette pour lui couper la tête. Selon les mêmes sources, cette femme a pris fuite et cet homme qui la poursuivait a coupé des bananes se trouvant devant sa maison. Niyonsaba est allée porter plainte auprès d'un chef de dix ménages mais ce dernier lui a répondu que c'est une affaire de la police.

Une femme battue en commune Rutegama, province Muramvya

En date du 11 juillet 2023, vers 20 heures, sur la colline Bupfunda, commune Rutegama, province Muramvya, Eulalie Bayubahe, âgée de 29 ans, a été battue à l'aide d'une barre de fer au niveau du bras gauche par son mari, Nicodème Niyonsaba âgé de 34 ans. Cette femme a eu une fracture sur son bras. Selon des sources sur place, cette femme a été accusée de n'avoir pas mis au monde après 3 ans de mariage. Selon les mêmes sources, cette femme a été battue quand elle venait ouvrir la porte à son mari rentré ivre. Le lendemain, le mari a pris fuite après avoir été informé que la police le cherchait.

Une vieille femme battue en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 août 2023 indique qu'en date du 05 août 2023, vers 21 heures, sur la colline Nyagoba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, une vieille femme, Marie Thérèse Bisekanya, âgée de 60 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassée par son mari Anatole Ngerageze, âgé de 58 ans, membre du même parti. Il a tenté de l'étrangler à l'aide d'une moustiquaire. Selon des sources sur place, la genèse du conflit est que cette femme avait acheté une propriété pour son fils et une autre pour son bon fils. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite par des voisins au CDS Nyakabugu avant d'être transférée à l'hôpital du Cinquantenaire « Natwe turashoboye » de Karuzi où elle a été alitée. Anatole Ngerageze n'a pas été inquiété.

Une femme blessée en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 21 août 2023, vers 20 heures, sur la colline Buheka, commune Nyanza-lac, province Makamba, Annonciatte Niyokwizera a été blessée au niveau du bras droit à l'aide d'un couteau par son mari, Etienne Sibomana, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, des conflits familiaux ont été à l'origine de cet incident. La victime a été conduite au CDS Buheka avant d'être transférée à l'hôpital du district sanitaire de Nyanza-lac tandis que le présumé auteur a été arrêté par la police pour des raisons d'enquête.

LIGUE IITEKA